



Compte-rendu de la réunion commune des deux conseils de l'école doctorale Matisse du 10 Février 2017

Les participants

- **Présents** : Michel Hurfin, Lotfi Senhadji, Eric Marchand, François Husson, Nicolas Courtial, Ide Flore Kenmogne, Jean-Jacques Hennin, Thierry Plassard, Valérie Monbet, Karine Beauchard, Jacques Benasseni, Bernard Jouga, Hervé Folliot, Jean-Marie Bonnin, Mireille Garreau, César Viho
- **Excusés** : Christina Gomila (représentée par T. Plassard), Patrick Potier, Alexis Martin, Florian Méhats, Ronan Sauleau (représenté par B. Jouga), Christian Person (représenté par J-M Bonnin), Jean-François Carpentier, Nicoletta Tchou, Catherine Marque, Jean-Marc Jézéquel, Valentin Patilea
- **Invités** : Elodie Cottrel (Gestionnaire de l'ED)

Ordre du jour

1. Budget : Bilan et actions 2017
2. ARED et contrats doctoraux 2017
3. Comité de suivi individuel du doctorant (CSID) – suite
4. État d'avancement de l'ED MathSTIC
5. Informations et questions diverses
6. Parole aux doctorants et aux membres externes

Préambule - La réunion a eu lieu sur le site Rennais de CentraleSupélec. B. Jouga qui nous accueillait a fait une présentation générale de CentraleSupélec (ses différents centres, les chiffres clés en lien avec la recherche) suivie d'un focus sur les activités du site Rennais en lien avec l'écosystème Breton et l'école doctorale Matisse. Les supports de cette présentation se trouvent dans ***l'annexe 1***.

1/ Bilan 2016 et actions 2017

Effectifs - Les conseils prennent connaissance du nombre de soutenances de thèse et du nombre d'inscriptions en 1^{ère} année. On observe une stabilité sur ces deux chiffres par rapport à l'année précédente : 129 soutenances en 2016 (contre 130 en 2015) et 138* nouveaux doctorants en 2016-17 (contre 123* en 2015-16). * Données au 10/2/2017 ; Les données complètes sont dans ***l'annexe 2***.

Aides à la mobilité - Le bilan sur les mobilités de Rennes Métropole et de la Région ayant été présentés à la réunion des conseils du 26 novembre 2016, seul celui de l'ED Matisse a été présenté au conseil. La liste complète des aides à la mobilité (régionales, métropolitaines et de l'école doctorale) sont présentées ***dans l'annexe 2***.

Contrats doctoraux MESR - Le conseil est informé que le ½ contrat restant sur le concours ISA (cf. compte-rendu de la réunion du 26/10/2016) n'a finalement pas été pourvu ; UR1 l'a récupéré. Il a été convenu de prendre des dispositions pour éviter ce genre de situation (voir plus loin). La liste des bénéficiaires des 22 contrats doctoraux 2016 se trouve ***dans l'annexe 2***.

Compléments de formation – L'ED a financé des compléments scientifiques et différentes actions organisées par les doctorants ou les unités (cf. bilan financier ci-après). Les détails se trouvent ***dans l'annexe 2***.

Bilan financier 2016 – Les détails du bilan financier sont présentés aux conseils (*cf. annexe 2*). Un budget total de 45277 euros a été alloué à l'école doctorale. L'ED a financé la participation de 18 doctorants aux Doctoriales pour 6876 euros. L'ED a consacré 21703 euros pour des aides à la mobilité des doctorants. Les compléments scientifiques et la participation de l'ED à différentes actions organisées par les doctorants ou les unités ont coûté 9800 euros.

Budget prévisionnel 2017 – La dotation initiale de l'Université de Rennes 1 est de 21803 euros, couvrant la période de Janvier à Août 2017 (*). Le programme d'actions 2017 s'appuie sur cette base. Un ajustement sera effectué par la suite si l'ED obtient des dotations complémentaires.

(*) l'UBL devrait prendre en charge la partie restante à partir de septembre 2017

Programme d'actions 2017 - Les actions envisagées en 2017 ont été présentées aux conseils (*cf. détails en annexe 2*). Elles reprennent dans les grandes lignes les mêmes actions que celles effectuées en 2016.

2/ Contrat doctoraux 2017

Les conseils sont informés des changements dans les procédures d'attribution et d'examen des contrats doctoraux de l'Université de Rennes 1. Contrairement aux années précédentes, il y a une phase de sélection des projets de thèse préalablement à la phase de sélection des candidats. Cette année, l'Université de Rennes 1 dispose de 62 CDs. Pour le volet "politique scientifique d'établissement (ou Président)", entre 10 et 15 contrats seront réservés. Pour le volet "contrats ordinaires", la dotation, correspondant à la dotation totale annuelle en contrats doctoraux de l'établissement de laquelle est retiré le contingent « Président » est répartie entre les écoles doctorales. L'ED Matisse obtiendrait ainsi entre 14,5 et 16,5 CDs MESR ordinaires de l'Université de Rennes 1 auxquels se rajoutent 3 CDs MESR ordinaires de l'INSA. Le calendrier de l'UR1 a été adapté pour tenir compte de ces changements avec un alignement sur le calendrier des bourses de la région ARED. Ces deux calendriers sont donnés dans *l'annexe 3*.

Il a été convenu de traiter les CDs UR1 (ordinaires et Président) et les CDs – INSA de façon mutualisée suivant les règles de répartition habituelles de l'ED Matisse : HDR (poids 50%), soutenances de thèse les 4 dernières années (poids 25 %), répartition de l'année dernière (poids 25%) et correctif avec le delta de l'année dernière (un delta positif correspond à un excédent obtenu l'année dernière par rapport au calcul théorique, un delta négatif correspond à un déficit). Cette répartition se fera lorsque le nombre de CDs - « Président » par laboratoire sera connu. Toutefois, une estimation a priori du nombre de CDs par concours est donnée dans *l'annexe 3*.

Les changements au niveau de l'UR1 obligent à une adaptation de l'organisation des concours et du calendrier de l'ED Matisse. Il a été convenu ce qui suit :

- Maintien des quatre concours EST, ISA, MAM et TSI
- La direction de l'ED Matisse participera aux jurys des concours
- Les concours se feront en deux phases :
 - **Phase 1 – mi-avril**
 - Les sujets concernés : les sujets pour CDs-ordinaires (incluant les sujets blancs) sélectionnés par UR1 en liste principale + les sujets CDs-Politique-scientifique UR1 + les CDs-ordinaires INSA (*)
 - Les couples (sujet, candidat) sont examinés et classés par les commissions concernées selon le même procédé que les années précédentes
 - Les candidats sélectionnés dans cette phase sont assurés d'avoir leur contrat doctoral
 - Les candidats non sélectionnés peuvent être proposés dans la phase 2 du concours ; et les sujets non pourvus seront traités dans la phase 2

- **Phase-2 : Si possible mi- juin** (au lieu de début juillet)
 - Les sujets concernés : les sujets non pourvus dans la Phase 1 + les sujets blancs restants (*) + des sujets en liste complémentaire
 - Les couples (sujet, candidat) sont examinés et classés par les commissions concernées selon le même procédé que les années précédentes

(*) les sujets blancs et les CDs ordinaires INSA offrent la possibilité de proposer des candidats même pour des sujets non sélectionnés (ni en liste principale ni en liste complémentaire) par UR1

Il a été convenu d'accorder les ½ CDs ordinaires prioritairement aux projets avec ½ financement acquis et dans la limite autorisée par UR1 : Pour chaque ED, 1 à 1.5 CD peuvent être décomposés à titre exceptionnel en 2 à 3 demi-financements.

Enfin, le **conseil souligne et s'inquiète** de la complexité engendrée par les changements décidés au niveau de l'Université de Rennes 1 alors que le mode de fonctionnement des années précédentes convenait très bien à l'ensemble des établissements de l'ED Matisse. Le conseil souhaite que cette inquiétude soit portée à la connaissance de la DRI de l'Université de Rennes 1.

3/ Comité de suivi individuel du doctorant (CSID) – suite

Après un rappel du rôle des CSID (art. 13 du décret du 26 mai 2016) et des règles de composition décidées lors de la réunion du conseil du 26 novembre 2016, les conseils ont été informés des étapes suivantes :

- A partir du 15/02 : Vérification et nomination des membres des CSIDs par le dir. de l'ED
 - Un e-mail sera envoyé aux directeurs des laboratoires avec des indications sur le mode de fonctionnement et une trame-type des éléments attendus dans les rapports des CSIDs
 - Une information sera faite aux doctorants sur les CSIDs et leur fonctionnement
- Dès la nomination des CSIDs (cf. étape précédente) :
 - Les laboratoires envoient ces éléments (rôle et mode de fonctionnement des CSIDs + trame-type de rapport) aux membres des CSIDs et les informations de contact du doctorant concerné
 - Les laboratoires informent les doctorants de la composition de leur CSID et leurs contacts
- A partir du 1^{er} mars : Début des réunions des CSIDs

Règles générales de fonctionnement des CSIDs

Une proposition a été faite par la direction de l'ED et a engendré une discussion dont il est ressorti ce qui suit après prise en compte des remarques et suggestions.

Les laboratoires s'assurent que les réunions des CSIDs ont bien lieu pour leurs doctorants. Ils se chargent de la récupération des rapports et de les transmettre de manière groupée à l'ED Matisse.

Pour les doctorants en 1^{ère} année, il a été convenu d'adopter un fonctionnement similaire au modèle actuel de l'ED Matisse :

1. Rédaction par le doctorant d'un rapport d'avancement de la thèse (cf. rapport annuel)
 - Ce rapport comportera une partie confidentielle qui ne sera vue que par les membres du CSID
2. Envoi du rapport d'avancement au CSID
 - Le doctorant doit s'assurer de la réception de ce rapport par les membres de son CSID et doit en informer le directeur de thèse et le cas échéant le service approprié du laboratoire, en leur adressant une copie de la partie non confidentielle de son rapport

3. Le CSID rédige un rapport avec les recommandations éventuelles et un avis pour la réinscription en 2^{ème} année qui est transmis au directeur de thèse et au doctorant
 - Il est rappelé ici qu'une réunion peut avoir lieu à tout moment sur sollicitation du directeur de thèse ou du doctorant ou du CSID
4. Le directeur de thèse donne son avis et transmet ce rapport au service approprié du laboratoire le cas échéant ou directement au directeur de laboratoire qui donne son avis.

Pour les doctorants de 2^{ème} année et plus, il a été convenu ce qui suit :

1. Rédaction par le doctorant d'un rapport d'avancement de la thèse (un modèle sera fourni)
 - Ce rapport comportera une partie confidentielle qui ne sera vue que par les membres du CSID
2. Envoi du rapport d'avancement au CSID
 - Le doctorant doit s'assurer de la réception de ce rapport par les membres de son CSID et doit en informer le directeur de thèse et le cas échéant le service approprié du laboratoire, en leur adressant une copie de la partie non confidentielle de son rapport
3. **Le CSID réalise un entretien avec le doctorant sans les encadrants**
 - Une partie de l'entretien peut être faite avec le directeur de thèse
4. Le CSID rédige un rapport avec les recommandations éventuelles et un avis pour la réinscription l'année suivante qui est transmis au directeur de thèse et au doctorant
5. Le directeur de thèse donne son avis et transmet ce rapport au service approprié du laboratoire le cas échéant ou directement au directeur de laboratoire qui donne son avis.

Les laboratoires se chargent de la récupération des rapports des CSIDs, de solliciter l'avis du directeur de laboratoire pour chacun de ces rapports et les transmettent de manière groupée à l'ED Matisse. La date limite d'envoi des rapports des CSIDs est fixée au 1er juin. L'autorisation d'inscription dans l'année suivante est accordée si tous les avis sont favorables. Tous les autres cas (avis discordants, problèmes ou conflits signalés ou alertes du CSID, etc.) sont examinés par la direction de l'ED qui peut s'appuyer sur le comité des thèses de Matisse pour donner son avis. En cas d'avis réservé et pour les demandes de réinscriptions tardives, une réunion du CSID peut se tenir à l'automne. Le rapport du CSID, avec l'avis du directeur de thèse et du directeur de laboratoire doit alors être transmis à l'ED Matisse avant la date limite d'inscription dans l'établissement concerné.

4/ État d'avancement de l'ED MathSTIC

Les conseils sont informés de :

- La validation de la composition du conseil MathSTIC (et de trois autres écoles doctorales), des versions consolidées de la Charte du doctorat, modèle de convention d'accréditation et modèle-type de règlement intérieur par le comité doctoral de l'UBL le 12 janvier.
- L'avancement de l'intégration des contenus des sites Web des futures EDs pour une mise en ligne prévue pour le 1^{er} mars 2017
- L'avancement du site <https://theses.u-bretagne.fr/> destiné à la publication des sujets de thèse et gestion des candidatures
- L'avancement des travaux en cours pour la mise en œuvre de la future ED MathSTIC : désignation des membres externes du conseil, constitution et fonctionnement des cellules de site, des 4 sous-commissions des thèses (AST, EGE, INFO, MI), des comités de suivi individuel du doctorant (CSID), etc.

5/ Autres informations et questions diverses

Les points d'information suivants ont été portés à la connaissance des conseils :

- La clarification de la participation du directeur au jury de thèse apportée par un FAQ datant du 7 janvier 2017 faisant suite au décret du 25 mai 2016 (*cf. annexe 4*)
- Les directeurs des laboratoires de Matisse ont décidé de ne rien changer aux critères d'éligibilité à l'HdR ; cf. règlement intérieur de l'ED Matisse

- Dorénavant, l'Université de Rennes 1 traitera les demandes de dérogation HdR au fil de l'eau et n'accordera la dérogation HdR que pour la direction ou la codirection d'une thèse. Toute demande de (co)direction d'une autre thèse à UR1 devra se réaliser par la validation de l'HdR.
- Concernant le questionnaire sur le harcèlement sexuel, la gestion de l'anonymat est finalisée et les discussions sont en cours sur les modalités d'envoi aux doctorants de l'ED Matisse
- Le faible taux de participation des doctorants de Matisse (seulement 6 doctorants à ce jour) aux Doctoriales qui auront lieu du 10 au 13 Avril 2017, à Lorient ; Les laboratoires sont invités à solliciter les doctorants à y participer
- « Ma Thèse en 180 secondes » aura lieu le 4 avril 2017 à Nantes ; Les laboratoires sont invités à solliciter les doctorants à y participer
- H. Folliot a fait un retour sur la formation « Intégrité scientifique : faire et diffuser sa recherche de manière responsable » qui a eu lieu le 3 février 2017, à l'Université de Rennes 2 et nous informe d'une formation « l'éthique de la recherche » organisée par Rennes 2 le 1^{er} mars 2017 de 14'00 à 17'30 - Salles immersives UBL Rennes, Lorient, Brest.
- La direction de l'ED Matisse envisage une visite des laboratoires en mars et avril. Elle sollicitera les laboratoires à ce sujet dans les semaines à venir.

6/ Parole aux doctorants et membres externes

- ✓ Les élus doctorants souhaitent que le mode de fonctionnement des CSIDs offre la possibilité au doctorant de communiquer des informations à destination exclusivement des membres de son CSID, notamment en cas de conflit.
 - Cette remarque a été prise en compte et a conduit à l'introduction d'une partie confidentielle exclusivement destinée aux membres du CSID dans le rapport annuel envoyé par le doctorant
- ✓ Les élus doctorants souhaitent un meilleur affichage des formations complémentaires et des calendriers
 - En dehors de la lettre hebdomadaire envoyée aux doctorants qui contient ces informations, un effort sera fait en ce sens pour un affichage plus lisible sur le site de l'ED
- ✓ Les élus doctorants ont fait observer la difficulté d'obtenir les conditions nécessaires pour la soutenance d'une thèse qui sont actuellement décrites dans l'article 12 du règlement interne de l'ED
 - Ces conditions vont être rendues plus visibles sur le site de l'ED Matisse
 - Il est rappelé cependant qu'il s'agit bien des conditions nécessaires
- ✓ T. Plassard (Technicolor) a fait remarquer l'absence des industriels dans la composition des CSIDs notamment dans le cadre d'une thèse CIFRE
 - Seul un des deux membres du CSID doit être un chercheur ou un enseignant-chercheur. Le deuxième membre peut être un industriel pour peu qu'il ne soit pas lié de quelque manière que ce soit à l'encadrement de la thèse

7/ Dates des prochaines réunions et ordres du jour prévisionnels

- **Conseil de direction Matisse**
 - Ordre du jour prévisionnel
 - Répartition des contrats doctoraux
 - Organisation des concours EST, ISA, MAM et TSI
 - Informations et questions diverses
 - Date de la réunion : Vendredi 17 mars à 14h15
 - Lieu : à déterminer ultérieurement
- **Conseil de Matisse et conseil de direction**
 - Ordre du jour prévisionnel
 - Résultat des concours CDs
 - Point sur les mobilités
 - Etat d'avancement de MathSTIC/UBL
 - Parole aux doctorants et aux membres externes
 - Informations et questions diverses

- Date de la réunion : Vendredi 30 juin ou 7 juillet à 14h15
- Lieu : à déterminer ultérieurement

Annexe 1

[Présentation de CentraleSupélec](#) par Bernard Jouga.

Annexe 2

Bilan 2016

	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Soutenances	129	132	152	141	130	129	
Entrants	164	147	143	142	140	153	138 (au 10/2/2017)

Mobilités internationales

IRISA-INRIA (4mois) +1.5 mois

MOELBEL Emmanuel, 503.72 euros, Allemagne reste de 2015

DELBRUEL Stéphane, 800 euros, Suisse

FRIOUX Clémence, 1600 euros, Allemagne

LEDUC Manuel, 800 euros, Pays Bas

CHATTERJEE Sudhanya en plus, 400 euros, EU

SCHIANO Fabrizio en plus, 800 euros EU

IRMAR (2 mois)

DOLI Valentin, 800 euros, Canada

DOLI Valentin, 800 euros, Canada

IETR (4mois) +2mois

FUSCALDO Walter, 800 euros, EU

FOGLIA MANZILLO Francesco 800 euros, Italie

BALDE Mamamadou, 800 euros, Finlande

DOUCET Francois, 800 euros, Pays Bas

BALDE Mamamadou en plus, 800 euros, Finlande

DEVESA Noelia, en plus 800 euros, EU

LTSI (2mois) + 1 mois

AL OMAR Sally, 1600 euros, Canada

AL OMAR Sally en plus, 800 euros, Canada

Liste des bénéficiaires des contrats doctoraux MESR 2016

Concours - EST

CANE Romain, SAULEAU Ronan, Rennes1 (POLITIQUE DOCTORALE)
DENIS Antoine, RONDEAU David, Rennes1
DENIZE Julien, POTTIER Eric, Rennes1
GARCIA CASTRO Fatima, LE BIHAN France, Rennes1
SHOKAIR Ahmad, HELARD Jean-François, INSA

Concours - ISA

AHMED Arif, PIERRE Guillaume, Rennes1
BOURNEUF Lucas, NICOLAS Jacques, Rennes1
CARANFIL Anca Giorgiana, KERVRANN Charles, Rennes1(POLITIQUE DOCTORALE)
CHOI Kwon-Young, COUASNON Bertrand, INSA
DEMIRDELEN Mikail, GRAVIER Guillaume, Rennes1
FRANCOIS Sébastien, ANDONOV Rumen, Rennes1
GUEGUEN Mael, SENTIEYS Olivier, Rennes1
LOPEZ Axel, PETTRE Julien, Rennes1
LUXEY Adrien, BROMBERG David, Rennes1
VALLEE Corentin, BARILLOT Christian, Rennes1
WOJCIEH Widel, AVOINE Gildas, INSA

Concours - MAM

ANDRE Simon, GUIRARDEL Vincent, Rennes1
DIAW Adjaratou Arame, LORAY Frank, Rennes1
FRANCINI Camille, BEKKA Bachir, Rennes1 (POLITIQUE DOCTORALE)
MOITIER Zoïs, DAUGE Monique, Rennes1
MORVAN Marie, MONBET Valérie, Rennes1
NGUYEN Duc Tho, RAYMOND Nicolas, Rennes1

Concours - TSI

GUERRERO Gustavo, HERNANDEZ Alfredo, Rennes1
TOURE Sahadatou, BEZY-WENDLING Johanne, Rennes1

Budget 2016

Budget initial	34598	Budget ouvert en début d'année (90%)	
dotation complémentaire	3532	2nd versement de la dotation (10%)	
dotation UBL pour mobilité	8000		
dotation du collègue doctoral	1500		
virement de shos	118,96		
cours UFR Maths	-552,28		
cours UFR maths	-490,92		
cours de raynal michel istic	-736,38		
prêt à shos	-713,31		
Total	45277,07		

Dépenses 2016

Décharges du directeur de l'ED	2749,15
bureau (fournitures)	559,78
Doctoriales	6876
Formations	2022
Missions, membres du conseil	3566,42
Cours matisse et participations événements&journées	7800
missions des doctorants	21703,72
Total	45277,07

Détails des dépenses 2016

Décharges du directeur de l'ED	2749,15
Courses HCERES 23/02/2016	58,18
pot de réunion des doctorants SGDA	501,6
Inscriptions de 18 doctorants aux doctoriales	6876
Cirefe PHAM TRUNG Kien	80
Cirefe VUKOTIC	155
Cirefe CARLINI ricardo	155
Cirefe PSIAKIS	155
Cirefe ISCEN	155
Cirefe CUADRADO ISMAEL	155
Cirefe TATO Genc	155
Cirefe WONJIGA Amir	155
Cirefe GIANNAKOU	155
Cirefe YILDIZ Orgun	155
Cirefe ANA PPARAKKAL ARIF ALI	155
Cirefe PHAM TRUNG Kien	155
Rembt guellier antoine	77
Cirefe PSIAKIS	160
Billet AR PARIS/Rennes pour marque cahterine	162,4
Cours de caillaud benoit 2014-2015	368,1
Cours de gueudet 2014-2015	736,2
Cours de BUGNON Fanny	122,7
A/R Rennes/paris pour mireille garreau pour l'AMUE	243,6
Inscription de mireille garreau à l'amue	624
Rembt GARREAU Mireille pour AMUEà Paris	95,25
Cours de gueudet 2015-2016	846,07
Cours de Coulon Rémi	368,1
Participation aux JNRDM 2016	500
Participation Journée Louis Antoine	2000
Participation Science en courts Nicomaque	500
Participation docteur en entreprise Nicomaque	500
Participation au séminaire ESOA de lafond olivier	500
Participation rencontres doctorales lebesgue	500
Participation aux Journée Micro ondes	500
Participation à l'école d'été E3-RSD de Anne-Cécile ORGERIE	1000
Participation journée science musique	1000
Participation Ecole MDD 2016 de David Gross-Amblard	800
IRISA-INRIA sur 2015 et le reste en 2016MOBILITE MOELBEL EMMANUEL	503,72
IRMAR MOBILITE DOLI Valentin	800
IETR MOBILITE FUSCALDO WALTER	800
IETR MOBILITE FOGLIA MANZILLO Francesco	800
UBL MOBILITE RUBRICE KEVIN	2500
UBL MOBILITE ROMAN PIERRE LOUI	3000
IRISA-INRIA MOBILITE DELBRUEL Stéphane	800
IETR MOBILITE BALDE Mamamadou	800
UBL MOBILITE MALO ROBIN	2500
LTSI MOBILITE AL OMAR Sally	1600
IRISA-INRIA MOBILITE FRIOUX Clémence	1600
IETR MOBILITE DOUCET Francois	800
IRMAR MOBILITE DOLI Valentin	800
IETR en plus MOBILITE BALDE Mamamadou	800
LTSI en plus MOBILITE AL OMAR Sally	800
IRISA-INRIA MOBILITE LEDUC Manuel	800
IRISA-INRIA en plus MOBILITE CHATTERJEE	400
IETR en plus MOBILITE DEVESA Noelia	800
IRISA-INRIA en plus MOBILITE SCHIANO Fabrizio	800
Total	45277,07

Budget prévisionnel et programme 2017-02-19

Budget prévisionnel Matisse 2017 (montant initial prévisionnel*)		21803
de janvier à août	vol. horaire (cours)	
Mobilité 2017 (4 Irisa/Inria, 4 Ietr, 2 Irmr, 2 Ltisi)		9600
Cours Matisse 2017(4 h parité, 6 h LaTeX, 6 h Irisa/Inria, 12 h Irmr : environ 76 euros/heure (charges comprise))	28	2128
Journées IRISA/INRIA (E3-RSD-IRISA:500,...)		800
Journées du LTISI		500
Journées de l'IETR		800
Journées Louis Antoine		1000
Associations Doctorants (Addi, Nicomaque...)		1500
Doctoriales 2017 (400*10)		4000
Divers (cours de langue, 160*10)		1600
Total des dépenses prévues		21928
Reste disponible		-125

Annexe 3

Calendrier ARED 2017

Etape	Calendrier 2017
Ouverture de la campagne sur l'Extranet Recherche	16 janvier
Clôture des dépôts sur l'Extranet	10 février
Validation (avec note et classement des dossiers) par les établissements	Pour le 27 février au plus tard
Transmission des dossiers notés aux Boards	6 mars
Organisation des boards et d'un inter-board	Entre 6 et 20 mars
Bureau du CRRDT	4 avril
Transmission officielle des projets retenus	7 avril
Transmission des lettres de saisine par les établissements	Pour le 28 avril
Consolidation définitive par Région	Mai/juin
Vote des subventions par établissements	CP 25 septembre
Envoi des conventions-cadres aux établissements	Courant octobre

Calendrier UR1 pour les 3 volets : CD ordinaires, « Président » et ARED

- **8 février 2017** : transmission par les directeurs d'unités des propositions de sujets (classés et priorisés) sur les deux volets « Président » et « ordinaires » et sur le volet ARED aux directeurs des 4 Ecoles Doctorales
- **17 février 2017** : transmission à la DRI par les EDs des propositions de sujets (classés et priorisés) sur les deux volets « Président » et « ordinaires » et sur le volet ARED
- **27 février 2017** : réunion du bureau de la CR élargi aux représentants des 4 EDs. Examen des sujets sur les deux volets « Président » et « ordinaires » et sur le volet ARED. Attribution des CD sur le volet

« Président » et le volet « ordinaires » - éventuelle discussion avec unités et ED si certains points le nécessitent (thématiques, directeurs de thèse) ; transmission à la Région des sujets ARED.

• **14 mars 2017** : Passage en Commission recherche.

• **15 Mars 2017** : Transmission de la liste définitive des sujets validés sur le volet « Président » (pour tous les secteurs de recherche) et le volet « ordinaires ».

Estimation a priori des répartitions des CDs par concours (*)

En supposant que le nombre total de CDs attribués à Matisse en 2017 sera compris entre 14 et 22, le tableau ci-dessus indique une estimation de la répartition des CDs entre les 4 concours. Ce calcul s'appuie sur les données au 31/01/2017. Ce sera revu avec les données exactes au moment de la répartition lors de la réunion du conseil de direction de l'ED du 17 mars 2017.

	Total Matisse	EST	ISA	MAM	TSI
est. 14	14	3	7	3	1
est. 15	15	3	7	4	1
est. 16	16	3	8	4	1
est. 17	17	3	8	5	1
est. 18	18	3	9	5	1
est. 19	19	4	9	5	1
est. 20	20	4	10	5	1
est. 21	21	4	10	6	1
est. 22	22	4	11	6	1

Annexe 4

[FAQ MENSUR du 6 janvier 2017](#) suite à l'arrêté du 25 mai 2016, clarifiant la participation du directeur de thèse au jury.